



Les institutions financières peuvent aider à reconstruire le Canada en mieux

En tant que pays, nous devons aider les Canadiens à atteindre leur objectif d'accèsion à la propriété. Voilà pourquoi notre plan libéral aidera les locataires à devenir propriétaires, aidera à faire en sorte que les jeunes Canadiens puissent constituer leur mise de fonds plus rapidement et aidera à réduire les frais de clôture lors de l'achat d'une propriété. Les jeunes Canadiens veulent avoir la possibilité d'acheter un logement pour élever leurs enfants dans un chez-soi qui leur appartient, comme l'ont fait leurs parents et leurs grands-parents.

Au cours des dix dernières années, les banques et compagnies d'assurance canadiennes ont enregistré d'excellents résultats. Grâce à la stabilité de nos marchés financiers et à la vigueur de l'économie canadienne, les plus grandes banques et compagnies d'assurance du Canada sont parmi les plus rentables au monde.

Pendant la COVID-19, le secteur canadien des services financiers s'est rétabli plus vite et plus fort que bien d'autres secteurs, grâce en partie au soutien fédéral sans précédent qui a permis aux Canadiens et aux entreprises canadiennes de traverser la crise.

Les fonds publics ont soutenu des millions de personnes et d'entreprises et évité des faillites et des pertes de crédit grâce à des programmes comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) et l'Indemnité de confinement ou encore la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE). Ils ont été une bouée de sauvetage économique pour notre pays, et ils ont isolé notre secteur financier des pires répercussions potentielles de la pandémie.

Dans la même période, depuis le début de la crise de la COVID-19, les résultats d'exploitation des six plus grandes banques du Canada ont augmenté de plus de 17 %.

Cela étant, un gouvernement libéral réélu demandera à nos plus grandes banques et compagnies d'assurance d'en faire un peu plus pour aider les Canadiens à réaliser leur but d'accéder à la propriété et à bénéficier un peu de cette rentabilité en période de pandémie.

En aidant les jeunes de notre pays à acheter leur première habitation et à augmenter leurs économies, nous ferons croître la classe moyenne et nous continuerons de faire avancer le Canada ensemble. Une économie dans laquelle plus de Canadiens parviennent à économiser et à concrétiser la plus importante décision financière de leur vie, avantage le Canada et, en fin de compte, aide le rendement du secteur financier.

Pour y arriver, un gouvernement libéral réélu :

1. Augmentera le taux d'impôt des sociétés payé par les banques et compagnies d'assurance les plus grandes et les plus rentables du Canada, de 3 % (pour le faire passer de 15 % aujourd'hui à 18 %) sur les bénéfices au-delà de 1 milliard de dollars. Cette mesure augmentera le taux d'impôt des sociétés uniquement pour les banques et compagnies d'assurance ayant des bénéfices supérieurs à 1 milliard de dollars, et elle aidera les Canadiens de la classe moyenne à réaliser leur but d'accéder à la propriété.
2. Établira un dividende de la relance au Canada, qui sera payé par ces mêmes grandes banques et compagnies d'assurance au vu de leur retour rapide à la rentabilité en partie en raison du soutien sans précédent que les Canadiens ont assuré à notre économie sous forme de mesures d'urgence d'aide aux personnes et aux entreprises. Ce dividende s'étendra sur quatre ans, et sa répartition entre les institutions concernées sera mise au point en consultation au cours des mois à venir, avec le surintendant des institutions financières.

Au total, ces mesures apporteront au moins 2,5 milliards de dollars par année dans les quatre années à venir, à partir de 2022-2023.

Pour éviter des solutions de planification fiscale sophistiquées ou de transfert rapide de bénéfices, nous mettrons au point des règles ciblées d'anti-évitement. En outre, pour éviter que les coûts ne soient refilés aux consommateurs, nous rehausserons les pouvoirs de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada pour ce qui est d'examiner et de régler les plaintes de consommateurs pour frais excessifs.

Par ailleurs, d'ici le début de 2023, un gouvernement libéral réélu appliquera les recommandations du Comité consultatif sur un système bancaire plus ouvert de façon à ce que les Canadiens aient accès à une plus vaste gamme d'options sûres, concurrentielles et pratiques en matière de services financiers.